

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

L'exactitude qui est la politesse des rois est aussi celle des expositions. A ce titre l'exposition du Trocadéro n'a manqué de courtoisie envers personne, puisqu'au jour dit, à l'heure fixe, elle a ouvert ses portes, étalé ses parterres, découvert ses galeries et lancé ses jets d'eau.

Cette manifestation solennelle, saluée par les salves d'une artillerie pacifique, a eu lieu avec tout l'apparat, tout le décor, toute la pompe qui devaient en relever l'éclat.

Le président de la République, les présidents du Sénat et de la Chambre, les sénateurs, les députés, les ministres, les généraux, les aides-de-camp, l'innombrable armée des fonctionnaires publics, tous galonnés du haut en bas, les princes d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, des Pays-Bas, les ambassadeurs de toutes les grandes puissances, — telle est l'assemblée imposante qui a consacré par sa présence l'inauguration de la grande fête du travail et de la paix, offerte par la France au monde entier.

C'est aux exclamations de vive la République ! que tout ce cortège a traversé les rues de Paris, les avenues du Champ-de-Mars, a gravi les escaliers majestueux du palais du Trocadéro, et après avoir répondu par quelques mots de félicitations au ministre du commerce, le maréchal de Mac-Mahon a terminé sa courte harangue par cette phrase significative :

Au nom de la République je déclare ouverte l'Exposition de 1878.

Voilà donc qui est fait. L'Exposition est ouverte au nom de la République, malgré les attaques violentes, les invectives et les diatribes dont les réactionnaires coalisés n'ont jamais cessé de poursuivre cette œuvre grandiose, cette entreprise nationale.

Nous avons tous, présentes à la mémoire, les prédictions de ces prophètes de malheur, qui mettant sous les pieds tout sentiment de patriotisme, s'acharnaient à bafouer, à décrier, à « éreinter » cette Exposition dont le grand crime était de n'avoir pas pour patron un souverain quelconque.

Ah si l'Exposition avait dû s'inaugurer sous les auspices d'un Bonaparte ou d'un Chambord, quel enthousiasme, quel lyrisme nous aurions vu déborder dans les diverses gazettes du lys, de l'aigle ou du coq !

Mais non, c'était l'Exposition de la République, c'était le témoignage de vitalité et de renaissance d'un pays libre et sans maître, — alors toute la valetaille bonapartiste ou monarchiste devait se dresser contre elle et l'étourdir de ses aboiements.

— L'Exposition ne s'ouvrira jamais disait l'un.

— Il n'est pas un homme sérieux qui puisse admettre que l'Exposition aura lieu, répétait l'autre.

— Le grand bazar du Champ-de-Mars est en pleine déconfiture, reprenait un troisième.

Puis venaient les plaisanteries, les facéties, les « blagues » des loustics ordinaires de la presse conservatrice.

— On annonce définitivement l'ouverture de l'Exposition pour l'an 1900 après Jésus-Christ.

— Nos informations particulières nous permettent d'assurer que la reine de Madagascar assistera en personne à l'ouverture de l'Exposition. Elle sera vêtue simplement de son costume national : une paire de boucles d'oreilles et un anneau dans le nez.

— Grande nouvelle. Le roi de Dahomey a fait parvenir son adhésion à M. Krantz. Il enverra vingt caisses de caleçons de bains, etc., etc.

Ces jeux d'esprit où la raillerie attique se mêlait agréablement au vocabulaire

des hâles faisaient rire aux larmes les quelques centaines d'abonnés cléricaux qui s'attardent encore à recevoir sous bande des feuilles de l'autre monde.

Mais il nous semble que ces éclats de gaieté ont dû se changer aujourd'hui en mines grises et confuses.

L'Exposition « radicale », le « grand bazar », l'entreprise « avortée », le « boui-boui » de la République, vient d'ouvrir ses portes à deux battants et de mettre au jour des splendeurs qui laissent loin derrière elles les magnificences trop vantées du second Empire.

Ce n'est pas le roi de Dahomey ou l'empereur des Caffres qui a honoré de sa présence cette solennité, mais tous les représentants autorisés des grandes puissances de l'Europe. — Que dis-je ! Voilez-vous la face, ô *Univers*, ô *Gazette de France*, ô *Union*, ô *Monde* ! Don Carlos lui-même, oui Don Carlos en personne assistait à la fête. — Qui sait si, en cherchant bien, on n'aurait pas trouvé également, dans un coin, Napoléon IV et Henri V.

Ajoutez à ce concours de grands personnages, les félicitations et les louanges de toute la presse européenne.

Les grands journaux d'Angleterre, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne même, s'accordent à payer un tribut d'hommages et d'admiration aux efforts d'énergie et d'activité d'une nation qui a su renaître de ses désastres avec une promptitude presque miraculeuse.

Ces témoignages de sympathie universelle peuvent nous consoler largement des grossièretés et des farces de fumistes des Cassagnac, des Veuillot et de leurs succédanés de province.

En présence du succès éclatant de cette grande œuvre nationale, les pauvres diables n'ont d'autres ressources que de ricaner bêtement sur les averses qui ont jeté un peu d'eau sur la tête et un peu de boue sous les pieds des visiteurs du 1^{er} mai.

C'est une hallucination parlementaire. Si elle durait elle pourrait tuer son homme, mais elle dure peu.

Premiers pas

A peine le député est-il sur la route de Versailles que sa poitrine se dilate. Il se sent mieux. La fantasmagorie se dissipe, l'état de l'âme s'améliore, les idées s'ouvrent, l'horizon s'agrandit. Arrivé au siège du gouvernement parlementaire, il s'installe bravement dans un appartement meublé, avec sa famille, et le lendemain va se faire inscrire à la questure.

Noble fermeté, résolution louable, qui indique un caractère sûr de lui-même.

Nous voici sur la brèche. Notre député sait très-bien qu'il aura des combats à soutenir, il s'y excite, des ennemis à vaincre, il les attend. Il laisse à son épouse le soin de réduire les assaillants domestiques, ceux qui spéculent sur les écoles provinciales, il ne se réserve pour lui que les antagonistes politiques.

Le premier se présente sous la forme d'un garçon de bureau. Le député s'affermir sur ses talons et toise d'un air protecteur le messager qui lui remet avec force politesses, un pli ministériel. Qu'est-ce

Les âmes dévotes en concluent intelligemment que l'exposition est brouillée avec le Ciel.

Les Républicains n'ont pas, en effet, le don des miracles, et ils ne sont pas de force à empêcher la pluie de tomber. — Le jour où Veuillot et ses compères nous prouveront qu'ils jouissent de cette faculté, nous nous inclinons devant leur toute puissance, et nous consentirons à reconnaître que le rédacteur en chef de l'*Univers* est un homme bien élevé.

En attendant, malgré le vent ou la pluie, malgré aussi toutes les critiques violentes, toutes les diatribes, il nous est permis de constater que l'exposition a tenu ses promesses, et que notre généreux pays offre au monde le spectacle merveilleux d'un peuple qui, en l'espace de huit années, après des désastres sans nom, a su relever ses finances, son industrie, son commerce et sa fortune publique, au point de convier toutes les nations à un grand banquet de civilisation, de fraternité et de paix.

Quoique nous ayons peu de goût pour le chauvinisme, devant cette résurrection merveilleuse, il est impossible de ne pas éprouver un frisson d'orgueil patriotique, il est difficile de ne pas se sentir fier d'être Français...

Mais sans regarder la colonne.

JACQUES BARBIER.

L'ENCYCLIQUE

Les journaux libéraux qui se déclarent satisfaits de l'encyclique de Léon XIII nous paraissent se contenter de peu.

Nous espérons trouver dans ce document une manifestation des sentiments de modération, d'équité et de conciliation prêtés au nouveau pontife. Or, nous avons le chagrin d'avouer qu'après une lecture aussi fatigante

que ça peut bien être ? Déjà un incident. Le député brise le cachet avec émotion. Il se trouve que c'est tout uniment une invitation à dîner de la part du président du Conseil.

Au jour fixé notre homme se rend au ministère, non sans une secrète appréhension. — Il s'agit d'une réception officielle. — Comment s'y tient-on, quelle posture choisir ? Faut-il s'y promener les mains derrière le dos, comme Napoléon, ou le poing sur la hanche comme un acteur de mélodrame ? Faut-il aborder les ambassadeurs pour leur prouver qu'on sait vivre, ou entamer une conversation avec le ministre de l'intérieur, pour lui prouver qu'on connaît « les besoins de son arrondissement ? »

Problèmes graves ! problèmes complexes ! le député se décide à les affronter

Il jette hardiment son nom à l'huissier, se présente dans un trois-quarts favorable avec un sourire à la Talleyrand, et fait honneur au dîner avec un estomac exempt de remords, signe infailible d'une conscience pure.

Mais bien digérer n'est pas tout le député, et la question parlementaire ne se réduit pas à une simple question de mâchoires.

On a d'autres devoirs et d'autres obligations à remplir. — La session s'ouvre demain, et il s'agit de faire convenablement

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

CLINIQUE PARLEMENTAIRE

LE DÉPUTÉ

Le Noviciat

D'ordinaire le député est timide dans ses débuts, mais il lui faut peu de temps pour se procurer une éducation représentative digne de faire suite à l'éducation d'Achille.

Candidat hier, élu aujourd'hui, la chrysalide est transformée en papillon. Cependant dans la première heure du succès quelques scrupules viennent assaillir le triomphateur. Il n'a pas encore acquis son aplomb parlementaire.

Il doute de lui-même, il se tâte, il se trouve des forces faibles. L'honneur qu'on vient de lui conférer apparaît au travers des nuages d'une vague responsabilité.

Etre député c'est bien, mais comment l'être ? Où trouver le manuel du parfait député ?

Un député c'est quelque chose de si monumental ! La France a les yeux sur lui, la patrie compte sur son génie, l'étranger même s'en occupe. Comment suffire à tant de devoirs et à tant de gloires ?

Un député peut-il marcher, s'asseoir, se promener, tousser, comme le commun des hommes ? Sans compter que du haut de ses clochers, tout un arrondissement contemple le nouvel élu, l'homme qui « comprend ses besoins ! »

Tant que dure cette période d'incertitude et presque de découragement, notre honorable député est obsédé de cauchemars étranges, de visions fatales. Il lui semble qu'il va compromettre l'équilibre européen et obscurcir encore l'horizon politique.

Il a des rêves inquiétants : les conflits parlementaires, les crises de cabinet, les discussions orageuses exécutent devant son imagination des sarabandes échevelées qui l'entraînent à travers champs comme le coursier de la ballade de Léonore.

La question d'Orient elle-même se mêle de la partie. — « Encore si j'y comprenais quelque chose ! » se dit le malheureux.

Après viennent les intérêts matériels, les grandes entreprises. Le chemin de fer se saisit de sa pensée et l'entraîne dans les espaces, le canal vient le poursuivre dans ses rêves et le baigner dans sa couche.

qu'attente de ce long message, nous cherchons vainement en quoi il pourrait différer des encycliques de Pie IX.

Grâce à ce genre d'illusion courante, qui fait prendre ses désirs pour des réalités, quelques appréciateurs bienveillants ont cru remarquer une certaine détente dans le langage pontifical, et l'absence de cette emphase violente qui transformait en réquisitoire les moindres paroles du dernier pape.

Nous voudrions être de cet avis, mais comment qualifier, je vous prie, ces premières phrases de l'encyclique :

Dès le début de notre pontificat, s'offre à nous le triste spectacle des maux qui assaillent, de toutes parts, le genre humain.

Voilà un début peu encourageant comme spécimen de modération et de douceur. — Attendez :

Le renversement des plus hautes vérités, l'audace des esprits qui ne veulent supporter aucun pouvoir légitime, le mépris des lois qui protègent la justice et régissent les mœurs, l'impensable soif des choses périssables, l'oubli des choses éternelles, jusqu'à cette fureur délirante où tant de misérables ne craignent pas de porter la main sur leur propre personne ; l'imprudente administration, la dissipation, le vol des propriétés publiques.

Si ce ne sont pas là des déclamations violentes, quel nom faut-il leur donner ? « Renversement des vérités, mépris des lois, fureur délirante, misérables, vol des propriétés... »

Il est difficile d'avoir un langage plus agressif, il est difficile de faire un plus sombre tableau de notre époque et de nos mœurs.

Ne croirait-on pas en lisant ces imprécations que nous sommes arrivés à l'abomination de la désolation, que nous vivons dans une sorte d'anarchie déréglée et sauvage, digne des Peaux-Rouges et des nègres du Congo ?

Nous ne pensons pas que jamais un journal républicain ou libre-penseur ait traité le cléricalisme avec autant d'amertume et de colère que Léon XIII en apporte à traiter la société moderne.

Pour en arriver à quoi ? Pour en arriver à dire que ces mesures barbares sont le résultat du discrédit où est tombé « l'autorité sacrée, sainte et sublime de l'Eglise, qui est chargée par Dieu de présider aux destinées du genre humain. »

N'est-ce pas là, la doctrine du Syllabus dans toute sa beauté ?

La loi de Dieu prime toutes les autres. Alors continuant sur le même ton et dans le même style, Léon XIII en vient à stigmatiser tour à tour : « Les lois malheureuses qui ruinent la constitution divine de l'Eglise catholique, la dispersion des ordres religieux, la confiscation des biens des serviteurs de l'Eglise et des pauvres ? »

« La liberté sans frein et détestable de la parole et des écrits, tandis que le droit de l'Eglise d'enseigner et d'élever la jeunesse est lésé et supprimé de toutes façons. »

Dirait-on à entendre ces gémissements que les Jésuites couvrent la France de leurs maisons d'éducation et que les Facultés catholiques battent en brèche l'Université nationale ?

Comment est-il possible d'admettre de semblables... inexactitudes ? Où et comment les ordres religieux sont-ils dispersés ? Où et comment les cérémonies de l'Eglise sont-elles lésées et supprimées ?

Son Entrée.

Grosse affaire en effet, si on allait la manquer cette précieuse entrée ?

Ce n'est pas tout de comprendre les « besoins de son arrondissement », il faut encore savoir où l'on ira s'asseoir. — Le palais parlementaire est un labyrinthe dont on ne connaît pas tous les dédales, — comment s'y diriger ?

Le député novice juge convenable de payer d'aplomb, — il affecte des airs dégagés, joue l'habitué, l'homme qui sait les êtres, marche résolument vers toutes les issues, se perd dans la buvette, s'abîme dans le vestiaire, se retrouve à grand-peine dans la bibliothèque.

Au fond, ces manières d'un familier nourri dans le sérail et initié à ses détours ne servent guère qu'à déguiser une préoccupation profonde. Tout en marchant, comme s'il n'ignorait rien, notre héros observe, examine tout. — Ces huissiers qui le saluent, ces pupitres chargés de papier blanc, cette tribune à deux rampes, ce fauteuil de président qui conserve on ne sait quel air dominateur, tout devient de sa part l'objet d'un examen détaillé, presque méfiant.

Pour un peu il dirait comme Joseph Prud'homme : « Je marche sur un volcan ! »

Mais cet état d'angoisses trouve vite un terme. —

sées et supprimées ? Où et comment confiscation des biens des serviteurs de l'Eglise et des pauvres ?

Des accusations aussi graves demanderaient à être prouvées autrement que par des affirmations générales, et en présence de tous ces gros mots, en présence de tous ces adjectifs violents, nous nous demandons plus que jamais où est la modération du langage, où est l'esprit de conciliation ?

Que Léon XIII proteste contre la prise de possession des Etats-Romains, contre la suppression du pouvoir temporel, c'est son droit, c'est même une nécessité de sa situation, — nous l'accordons, mais il est inutile pour cela d'accabler de ses malédictions l'ensemble de la société représentée comme une sorte de caverne, et de poursuivre de diatribes les lois qui nous régissent.

D'après l'Encyclique, les lois sur le mariage sont des lois impies, et le mariage contracté suivant les prescriptions de notre Code n'est qu'un concubinage légal.

Comme en termes galants ces choses là sont mises ? Veuillez ne dirait pas mieux.

Au point de vue des relations du Saint-Siège avec les puissances, le nouveau Pape semble, il est vrai, apporter une sourdine à ses indignations.

« Nous élevons la voix, dit-il, vers les princes et hauts directeurs des peuples, et nous les supplions, etc... »

Sans doute ce genre supplication s'éloigne un peu des menaces de Pie IX, — mais après les emportements que nous avons cités plus haut, on est fondé à croire qu'il y a dans cet adoucissement de forme, plus de politique et de prudence que de modération réelle.

En résumé, la première manifestation publique, le premier Verbe de Léon XIII n'a pas répondu, selon nous, aux espérances que l'on fondait sur l'esprit et le caractère du successeur de Pie IX.

Sans attendre une volte-face vers le libéralisme, sans exiger que le nouveau Pontife pût abandonner brusquement et sans transition, — les traditions militantes de l'ultramontanisme, il était permis d'espérer un langage moins acerbe et moins âpre, une condamnation moins virulente des hommes et des choses que le cléricalisme se croit obligé d'attaquer.

Malgré la meilleure volonté du monde, en relisant les accusations hautaines, les qualifications méprisantes et parfois injurieuses de l'Encyclique, on est obligé de reconnaître qu'il s'y trouve plus de passion religieuse que de charité chrétienne.

L'HONNEUR ET L'ARGENT

L'affaire Bonnet-Duverdier, dont nous signalions, la semaine dernière, les points obscurs, s'est complètement éclaircie aujourd'hui ; les procès-verbaux du jury d'honneur ont été publiés, et voici leur conclusion textuelle :

Le Jury, Après avoir entendu M. Bonnet-Duverdier et tous les témoins par lui désignés, Est d'avis, à l'unanimité, que c'est librement et irrévocablement que M. Bonnet-Duverdier a remis

La Chambre est pleine de moniteurs officieux, de collègues aimables qui volent au secours des âmes en peine, les rassurent, les stylent, les forment au grand art de faire les lois au moyen de l'exercice fémoral que l'on nomme : l'assis et le lever. — Vieux pilotes de ces parages, ils prennent la direction de ces nefs désorientées et se chargent de les conduire au port du scrutin secret, au havre du bulletin bleu ou du bulletin blanc. — Une fois dans les mains de ces habiles mentors, le député fait en quelques jours des progrès aussi rapides qu'étonnants. — A la première occasion il s'essaye et obtient un succès complet. — Pas une méprise, pas un faux mouvement, il apprend à voter endormi et parvient à pousser jusqu'au somnambulisme l'assis et le lever parlementaire.

Au bout de quinze jours, il sait comme le premier venu déposer un bulletin pour un collègue absent, et arriver lui-même en séance avec trois quarts d'heure de retard.

Complet

Ainsi lancé, notre homme ne s'arrête plus. — La stratégie parlementaire se compose de mille détails auxquels il applique ses brillantes facultés : La

entre les mains de MM. Vazelle, Langlois et Vesin, délégués du Conseil de l'administration de l'école, sa démission de représentant du Rhône à la Chambre des députés,

Et qu'il n'y a pas lieu de la retirer.

Signé : Charles Floquet, Horace de Choiseul, A. Madier-Montjau, Langlois, Albert Joly.

Comment, après une semblable condamnation, rendue à l'unanimité, M. Bonnet-Duverdier a-t-il osé reparaitre sur la scène ?

Comment quelques membres de son comité électoral ont-ils eu la légèreté d'entreprendre sa réhabilitation et de le faire absoudre par une réunion d'électeurs imparfaitement instruits de son dossier ? C'est ce que nous ne nous expliquons pas ; et nous nous l'expliquons d'autant moins que le jury d'honneur a été constitué du consentement et en la présence de deux délégués du comité électoral lyonnais, ayant mandat précis de faire la lumière sur toutes ces ténèbres.

Ces deux délégués sont MM. Blein et Genetier, dont les protestations récentes sont venues donner une nouvelle force à la décision du jury d'honneur.

La question était donc jugée, bien jugée ; elle l'était avec toutes les garanties d'impartialité, d'indépendance et d'informations désirables.

De telle sorte que nous nous trouvons acculés à ce dilemme :

Ou M. Bonnet-Duverdier est un honnête homme calomnié, et MM. Floquet, Madier-Montjau, de Choiseul, Albert Joly, Langlois des imposteurs ;

Ou l'édit Bonnet-Duverdier est coupable et les députés qui l'ont jugé des honnêtes gens.

Nous confessons qu'entre les deux notre cœur ne balance pas le moins du monde, car il nous est impossible d'admettre que Madier-Montjau et Langlois soient capables d'une coquinerie aussi noire que la condamnation injuste d'un collègue.

Peut-on insinuer qu'ils ont été mal renseignés ?

Pas davantage, puisqu'ils affirment avoir entendu M. Bonnet-Duverdier lui-même et tous les témoins qu'il lui a plu de convoquer.

Et c'est après cette audition que le jury d'honneur a maintenu, à l'unanimité, la démission du député du Rhône.

En présence de tous ces documents, nous le répétons, il n'y a pas d'hésitation possible.

Puisque M. Bonnet-Duverdier n'a pas eu la dignité de résigner son mandat, il faut que cette démission lui soit imposée ; — et, si les électeurs, aveuglés ou abusés, ne se décident pas à cette exécution nécessaire, la Chambre devra y pourvoir en invalidant M. Bonnet-Duverdier comme indigne.

C'est là une question d'assainissement et d'hygiène politique, d'autant plus urgente que voilà la seconde fois que les électeurs de la Guillotière et des Brotteaux abandonnent leur représentation à des mains suspectes.

Un Ordinaire, c'était suffisant ; un Bonnet-Duverdier, ce serait beaucoup trop.

En ce qui touche les critiques des journaux réactionnaires, qui tirent naturellement parti de l'incident pour injurier, en bloc, les électeurs républicains et leurs députés, — il sera facile de répondre à ces parangons de vertu, que les républicains se montrent généralement plus sévères pour leurs candidats que les conservateurs.

Au moindre soupçon, à la moindre preuve d'indécence, nous sommes les premiers à réclamer l'expulsion des brebis galeuses, alors que les conservateurs ne craignent pas de vivre en leur compagnie.

M. Bonnet-Duverdier n'est pas, après tout, un très-grand criminel, puisqu'il a restitué les deux mille francs qu'il avait indûment touchés, et que, dès lors, il n'a causé de préjudice à d'autres qu'à lui-même.

Cependant, la majorité des organes républicains le rejette, alors que nous voyons,

science des très-bien et des bravos, lancés avec justesse, n'a pas de plus profond interprète. Il en connaît toute la gamme et pourrait en écrire le contre-point. — Tantôt il détache le bravo aigu, tantôt il s'en tient au très bien grave ; cela dépend de la nature des questions. Pour les : à l'ordre, mêmes études, mêmes nuances. Il y a les à l'ordre de profonde indignation ; les à l'ordre de mépris et d'ironie. Quelques oh ! oh ! quelques ah ! ah ! distribués à propos complètent cet accompagnement obligé d'exclamations, qui jouent à la Chambre le rôle des chœurs dans les tragédies antiques.

La science du député ne s'arrête pas là : elle pénètre dans les moindres accessoires de la tragédie parlementaire : l'art d'éternuer et de se moucher à propos, les ressources de la conversation bruyante, la guerre des couteaux de bois, le tout appliqué à un adversaire politique. Il imagine, pour humilier un ennemi, des poses d'ennui, de distraction, de dédain ; il a inventé l'éclat de rire étouffé, qui est le sublime de l'ironie.

Enfin, il est devenu un homme posé, utile, nécessaire, il joue un rôle à la Chambre, il remplit un sacerdoce !

par exemple, M. Janvier de la Motte se pavane à la Chambre, quand il n'a pas encore comblé le déficit de trente et quelques mille francs, causé par ses déprédations aux finances du département de l'Eure.

Combien, si nous voulions chercher, ne trouverions-nous pas d'autres grands politiques sujets à caution parmi les champions de la propriété, de la famille et de la religion ?

Faut-il citer les subventionnés de la police impériale ou les chevaliers du lansquenot que l'on mettait à la porte des cercles, pour excès de veine au baccarat ?

Dans chaque parti, il peut y avoir des suspects et des tarés, et, dans ce cas, on ne doit pas hésiter à en faire justice.

Mais, que les coalisés cléricaux et monarchiques ne viennent pas faire parade de leurs vertus et nous reprocher trop bruyamment quelques avaries, car nous pourrions trouver autant de poutres dans leurs yeux qu'ils trouvent de pailles dans les nôtres.

FEUILLES VOLANTES

Cela ne pouvait guère manquer : l'Assemblée s'est séparée sur une algarade bonapartiste, elle a opéré sa rentrée sur une algarade non moins bonapartiste.

C'est l'inévitable Cunéo qui est chargé, dans ces circonstances, d'allumer la mèche, au grand désespoir des bonapartistes sérieux, qui voient avec peine l'un de leurs partisans transformé en Paillasse et en Bobèche.

« La République n'a rien fait pour le peuple. »

Tel était le thème brillant adopté par l'homme à la pâtée pour justifier la supériorité de l'empire sur le système actuel.

M. Nadaud s'est donné la peine de répondre que l'empire avait beaucoup fait pour le peuple, à la vérité, puisqu'il l'avait fait fusiller et déporter en masse.

Cette justice rendue au 2 Décembre, le Président a déclaré l'incident clos, jusqu'à ce qu'il plaise à M. d'Ornano d'éditer quelque nouvelle balourdise sous forme de pavé d'ours.

— o —

Quant à la question des entrées gratuites à l'exposition, qui avait donné prétexte au débat, elle est résolue de façon à contenter tout le monde, ou à ne contenter personne, comme on voudra.

La disposition des entrées gratuites est laissée à l'administration, c'est dire qu'elles ne seront distribuées que d'une façon assez parcimonieuse et, peut-être, médiocrement démocratique. — D'autre part, en présence des frais énormes de l'exposition, il était assez difficile de la priver des bénéfices des journées du dimanche, qui sont généralement les plus copieuses de la semaine.

Peut-être aurait-on pu trouver une compensation, en doublant le prix d'entrée pour des jours déterminés. — La vanité d'un certain public y eût trouvé son compte, non moins que la caisse des recettes, car il n'y a guère de sentiment plus disposé à la prodigalité que cette vanité humaine, qui ne regarde pas à la dépense pour peu qu'elle se sente chatouillée au bon endroit.

Mais, là encore, on venait se heurter à une inégalité qui pouvait froisser plus de gens qu'elle n'en eût satisfait.

De telle sorte, qu'on a répondu sur le tout : renvoyé à l'administration, c'est-à-dire envoyé au diable !

— o —

Le champagne-Rœderer 10 fr. la bouteille, a moins de succès à la tribune qu'au restaurant.

Le Triomphe

Que manque-t-il à tant de gloire ?

Un discours à la tribune.

Le député prend son grand courage, s'attable devant une main de papier blanc et, faisant appel à toutes les rengaines connues, écrit vingt pages pompeuses sur les intérêts du peuple, les besoins du pays, la dignité de la France, les ressources économiques, l'équilibre financier et le bien-être du plus grand nombre.

Après quoi, il se pose devant la glace et déclame son « improvisation » d'une voix éclatante, qui donne des inquiétudes à sa servante sur la solidité de la vaisselle.

Au jour arrivé, l'orateur monte à la tribune, boit douze verres d'eau sucrée, et file son discours avec accompagnement de gestes hyperboliques.

Personne ne l'écoute, mais le lendemain la flamboyante harangue est à l'Officiel, annotée et corrigée.

Désormais le voilà célèbre : il ne lui manque plus que d'être nommé membre d'une commission et rapporteur. Ce jour-là, feu Démosthènes en personne ne serait pas digne de cirer ses bottes, et la Postérité peut préparer ses tablettes pour un nouveau grand homme !

L. LECLAIR.

un infortuné parrain s'est vu invalider l'Assemblée, sans égard pour la célébrité de sa marque et pour les jouissances qu'il procure aux palais délicats.

M. Røderer est au premier rang de la décadence humaine ! M. Røderer est au premier rang de la décadence humaine ! M. Røderer est au premier rang de la décadence humaine !

Robert Mitchell qui se serait volontiers assis à la tribune : un Røderer à l'as, un Røderer à l'as, un Røderer à l'as !

Les efforts généreux se sont dépensés en vain ; l'invalidation était tirée, il n'y avait plus de la boire !

Le Sénat c'est la loi de l'état-major, l'éternelle loi de l'état-major qui a fait les frais de la République.

Le général Loysel, réactionnaire fou, a réussi à faire modifier l'Article 1er, en un sens dont nous ne comprenons pas l'utilité.

Le service d'état-major a pour mission d'assister le commandement dans l'exercice de ses fonctions, d'assurer la transmission des ordres, et de rendre compte de leur exécution.

Le général Loysel a demandé la suppression de ce dernier membre de phrase : « rendre compte de leur exécution. »

Pourquoi ? Y avait-il dans ces cinq mots quelque chose de révolutionnaire ou de subversif ?

Le général Borel a appuyé la motion de son collègue, en alléguant que ce compte rendu de l'exécution des ordres comportait une surveillance blessante pour le commandement.

Nous ne saisissons pas. — Un chef de service donne des ordres, l'état-major les transmet et surveille leur exécution. C'est la logique pure, ce n'est plus même de la logique, c'est du sens commun. — Où diable voit-on dans une chose aussi simple quelque chose de blessant ? La susceptibilité des généraux Borel et Loysel a d'étranges caprices, et dans ces conditions, la loi sur l'état-major pourrait être avantageusement remplacée par cet article unique :

« Le commandement en chef est infaillible. On ne peut se tromper ni nous tromper. »

Nous en avons vu les preuves à Forbach, Sedan et à Metz.

Il eût été vraiment dommage de froisser l'orgueil propre de Bazaine !

M. Dufaure a employé ses vacances de loisir à préparer un mouvement judiciaire méchant, oh mais là ! pas méchant du tout. — La théorie du changement d'air y est appliquée dans les grandes largeurs, et les procureurs, les plus compromis de l'ordre moral n'éprouvent d'autre désagrément que celui d'un petit déménagement anodin.

Quelques magistrats debout sont invités à s'asseoir avec une légère diminution de traitement, c'est vrai, mais avec une inamovibilité en plus qui vaut bien quelque chose. C'est pas un mince avantage que de devenir inviolable.

Le nombre des procureurs déménageant, nous trouvons le célèbre Desplagnes, procureur de la République à Grenoble, qui sous les ordres de son grand chef de Prandiére signala par tant d'exploits contre la presse républicaine.

Avant de diriger les foudres du parquet à Grenoble, M. Desplagnes exerçait à Paris, et quand la Renaissance, traquée par les tribunaux, dut aller demander l'hospitalité à la capitale des Allobroges, il ne tint pas à l'ingénue magistrat que nous ne fussons traités chaque semaine en police correctionnelle.

Dans la prudence et le sang-froid d'un procureur général moins ardent que M. Prandiére, nous aurions eu à subir les foudres de la magistrature viennoise, et les plus terribles encore, l'éloquence de Desplagnes ou de ses jeunes substituts.

Comme récompense de tant de zèle M. Desplagnes trouva son titre de procureur à Grenoble contre celui de substitut du procureur général de Chambéry.

C'est une disgrâce évidemment, mais quand on a été révoqué purement et simplement M. de Desplagnes, il aurait été logique d'appliquer la justice distributive à son auxiliaire.

Les deux débris se consoleraient entre eux, en attendant de découper les femmes en morceaux, en attendant de découper les femmes en morceaux, en attendant de découper les femmes en morceaux.

Il n'est pas tout. Le XIXe Siècle, par la plume de Sarcy, signale un attentat non moins atroce qui se serait passé dans le département de la Loire.

Un curé et un vicaire auraient fait ouvrir le ventre d'une femme enceinte, par un incision, afin de pouvoir baptiser l'enfant qu'elle portait dans son sein.

La femme était-elle morte, n'était-elle qu'en syncope ? C'est ce qui reste à établir.

Mais morte ou non, cette opération césarienne pratiquée sans l'avis et le conseil d'un médecin, dans le but de baptiser un enfant mort-né, révèle une sauvagerie de fanatisme et une barbarie de sectaire qui doivent, ce nous semble, appeler l'attention du garde des sceaux.

Administrer le sacrement du baptême dans de telles conditions constitue un acte qui relève moins du Droit-Canon que du Droit-Pénal.

Le général Trépoff, chef de la police de St-Petersbourg, vient d'être destitué de ses fonctions, à la suite de l'affaire Vera Zassoulitch.

Cet aimable général avait pour coutume, paraît-il, de se calmer les nerfs en soufflant tant ses domestiques ou les prisonniers placés sous sa dépendance.

Il a fallu le coup de pistolet de Vera Zassoulitch pour révéler au public ces détails édifiants.

Il est fâcheux d'avoir à constater que sous une domination autocratique et barbare, le revolver a quelquefois du bon.

ZÈDE.

SAUVE QUI PEUT !

Le spectacle que nous donnent en ce moment les bonapartistes est des plus consolants.

Il est clair que le parti impérialiste en arrive à un état de décomposition tel qu'il ne lui restera plus que Cassagnac pour porte-drapeau, Cunéo-d'Ornano pour tirailleur, Robert Mitchell pour fifre et Rouher pour trombonne.

Ça ne va plus dans le camp de l'Appel au peuple. — Dugué de la Fauconnerie prend le large, Léonce Dupont s'esquive, Raoul Duval tire ses grègues, Vitu boucle ses malles et Tarbé des Sablons lui-même, gagné par ces nobles exemples, se prépare à prendre la file.

Déroute générale, sauve qui peut ! Comment arrêter cette débâcle ? Rouher y perd ses exhortations majestueuses et Cassagnac ses... engueulements.

C'est en vain que le premier, dans un style aussi pâteux que sa personne, rappelle aux rénégats les souvenirs, les serments de fidélité, les engagements d'honneur ; c'est en vain que le second épuise tout son vocabulaire d'invectives et d'injures — contre les traîtres qui lâchent pied.

Peine perdue, vains efforts, les fuyards détalent plus vite que jamais ; ils abandonnent le navire en détresse avant qu'il ne les engloutisse, ils se sauvent de la maison lézardée et pourrie, avant qu'elle ne les ensevelisse sous ses décombres.

Les raisons qu'ils en donnent sont, du reste, d'une logique irréfutable.

Ecoutez Dugué de la Fauconnerie :

« J'étais partisan de l'empire tant qu'il était soutenu par le suffrage universel ; aujourd'hui que la volonté nationale se déclare contre lui, je m'incline et j'obéis à la volonté nationale. »

Très-bien parlé, la Fauconnerie, et ce raisonnement admirable ne souffre aucune réplique. Seulement, M. Dugué oublie de nous dire pourquoi il a voté le 16 mai et la dissolution, qui était un attentat direct contre cette volonté nationale devant laquelle il s'agenouille présentement.

M. Dugué de la Fauconnerie parlerait peut-être plus franchement en disant comme l'un de ses patrons d'autrefois : « Quand il y a un coup de balai, il faut toujours se mettre du côté du manche. »

Or le manche est pour le quart-d'heure aux mains de la République ; c'est pourquoi M. Dugué se range avec enthousiasme sous sa protection.

Raoul Duval, lui, prend la chose en sceptique. — Ce Gambetta blond, n'ayant pas réussi dans ses visées ambitieuses, se retire sous sa tente ! — Du moment qu'il n'y a plus de portefeuille à attendre d'une politique en déroute, — le beau Raoul ne se soucie plus de se gourmer pour le plaisir de la galerie, et il ne prononcera désormais de discours avec effets de faux-cols, que pour la satisfaction intime des dames du monde.

C'est parfait, tous ces enrégés d'autrefois abandonnent donc la partie, et l'on peut voir aujourd'hui ce que pesaient leurs fanfaneries.

N'est-ce pas Dugué de la Fauconnerie qui pariait vingt-cinq mille francs contre vingt-cinq mille sous en faveur du rétablissement de l'Empire ?

Pauvre diable ! si l'on eût pris au mot ses gasconnades, il serait ruiné à plate couture, et le bonapartisme ingrat ne lui fournirait pas de quoi acheter une clarinette pour jouer sur les ponts.

Que ressort-il en fin de compte de ces dissensions intestines ?

Il ressort que le bonapartisme est fini et bien fini. — Ses partisans décimés s'enfuient dans toutes les directions, et le temps n'est pas éloigné où quelque banquier crierait dans une foire de faubourg :

— Entrez, entrez, Mesdames et Messieurs ! Vous allez voir un phénomène extraordinaire, le dernier des Bonapartistes !

Reste à savoir maintenant quel accueil doit être fait dans le camp républicain aux déserteurs et aux transfuges de Décembre.

Evidemment, il ne faut pas les repousser de parti-pris, car la République ne doit pas être une coterie hargneuse, une église fermée à tous les fidèles qui ne justifient pas de vingt ans de noviciat et d'épreuves.

Nous devons accueillir toutes les conversions et toutes les adhésions, sous la seule condition qu'elles soient sincères, exemptes d'hypocrisie et de fourberie.

MM. Dugué de la Fauconnerie, Raoul Duval, Léonce Dupont et les autres présentent-ils ces garanties de loyauté et de franchise ?

Oui et non. — Nous croyons bien que les injures de Cassagnac les ont dégoûtés du bonapartisme représenté par ce Clodoché, mais qui sait si des flagorneries, des caresses, des flatteries ne les ramèneraient pas au giron impérial ?

Le mieux est donc de n'accepter ces néophytes que sous bénéfice d'inventaire, d'attendre qu'ils aient prouvé par leurs actes et par leurs votes leur attachement réel à la République.

Jusqu'à-là, tenons-nous sur une sage réserve, en redisant le vieux proverbe lyonnais : Nage toujours, Philibert !

LES TRAMWAYS !

M. Chapitet et quelques-uns de ses amis du Conseil municipal, ont cru devoir répondre par des injures aux critiques formulées sur leur vote dans la question des Tramways.

Ledit Chapitet, qui semble avoir le caractère susceptible, traite de « propos infâmes » les appréciations d'une presse pseudo-républicaine.

Cette presse se compose du Progrès, du Courrier de Lyon et aussi, un peu, de la Renaissance.

S'il valait la peine de répondre à M. Chapitet, qui n'est pas, sans doute, un pseudo-républicain, on pourrait lui dire qu'une République faite à son image ne durerait probablement pas 25 minutes.

Mais, il suffit de constater que l'irritable Chapitet et ses collègues en intransigeance n'ont encore opposé que des invectives et des fautes de français aux bonnes raisons et à la saine logique dont leur attitude est justifiable.

THEATRES

GRAND-THÉÂTRE. — C'est fini. L'année lyrique 1877-1878 est morte, — elle a expiré au milieu des fleurs et des couronnes. Nous ne reviendrons pas sur les représentations des Huguenots, de l'Africain, du Pré-aux-Clercs et du Barbier qui ont marqué ses derniers jours, — ces représentations ayant prouvé une fois de plus que chez la plupart des artistes, vouloir c'est pouvoir ; puisque nombre d'entre eux, après d'heureux débuts, s'empressent de se signaler toute la saison par une négligence excessive, pour se relever juste au moment où l'on va ne plus les entendre. C'est absolument comme si ces messieurs ou ces dames disaient au public : Voyez, voilà comment nous aurions pu chanter toujours, si cela nous avait plu ; maintenant applaudissez-nous pour le plaisir que nous vous aurions procuré sans notre apathie et notre paresse.

Et le bon public applaudit sans rancune aux dernières bonnes soirées, sans se souvenir des déboires dont il a été victime.

Hâtons-nous d'ajouter que ces réflexions désagréables n'atteignent ni M^{me} Mézeray, de Stucklé, Gérald, Lamy, ni MM. Herbert et Falchiéri par exemple, et pour ne citer que ces noms.

Au nombre des sujets les plus fêtés pour leurs adieux, les plus fleuris de toutes façons, ont figuré M^{me} de Stucklé, Mézeray, Lamy et MM. Mierzwinski, Richard et Delrat. Les uns et les autres avaient des droits divers à ces marques sensibles de satisfaction. Mais bien que certains de leurs camarades aient moins succombé sous l'avalanche des bouquets, les dispositions du public ont démontré que le nombre ou la grosseur des couronnes ne s'adressaient pas toujours aux plus indiscutables talents.

Ainsi, les habitués du théâtre, les spectateurs sérieux qui ont vu M^{me} Durand-Durieu ensevelie sous les fleurs, lorsque M^{me} Gérald ne recevait que deux ou trois couronnes, savent parfaitement que si celle-ci a tenu son emploi très honorablement et de manière à se faire regretter, celle-là s'est montrée constamment médiocre et même pis. Lorsqu'à M^{lle} Gélis (!) on offre une couronne comme à M^{lle} Juliani, personne n'ignore que l'une, sans être la perle des deuxièmes danseuses, possède une autre valeur qu'une coryphée de peu d'importance.

Et encore, si M. Richard succombe sous le poids de ses bouquets, de ses palmes, quand M. Nerval n'emporte rien, chacun reste bien convaincu que M. Nerval est un excellent trial, qui a constamment fait plaisir, un artiste consciencieux ayant contribué pour sa bonne part à des succès, tandis que M. Richard a compromis plus de vingt représentations et chantait convenablement presque par hasard.

Enfin, quoique M. A. Luigini n'ait pas plié sous les couronnes, les amateurs ne se dissimulent guère que ses efforts, son intelligence et ses peines nous ont valu une bonne part des représentations agréables auxquelles nous avons assisté.

Bref, malgré fleurs, bouquets et couronnes qui se distribuent plus ou moins abondamment pour mille et une raisons connues de tout le monde et inutiles à énumérer, nous ne croyons pas nous tromper en supposant que le public sincèrement consulté eût décerné ses récompenses d'abord à M^{me} Mézeray, de Stucklé, Gérald et Lamy, heureusement réengagées l'an prochain, — et à MM. Herbert, Falchiéri et Delrat.

Puis : à MM. Richard et Mierzwinski, sans oublier les rôles secondaires, particulièrement bien soutenus par MM. Cabannes, Jouanne, Plançon, Nerval et Sernia.

Le reste de la troupe a sans doute des mérites, mais ils ont échappé au premier coup d'œil et hélas ! au dernier.

Et maintenant au 1^{er} octobre pour la saison prochaine.

CELESTINS. — Mercredi, réouverture des Célestins devant une salle médiocrement garnie, qui dénoterait une fâcheuse indifférence et un maigre empressement de connaître la nouvelle troupe, ce qui est un tort, car c'est seulement en assistant aux débuts en en manifestant sincèrement son opinion que le public a plus tard le droit de se féliciter ou de se plaindre des engagements de la direction.

Quatre rentrées se sont opérées dans Par droit de Conquête, la comédie traditionnelle des débuts et dans les Ouvriers. MM. Gerbert et Boudois et M^{me} Dorsay ont naturellement été accueillis par acclamation, — ce qui ne faisait l'ombre d'un doute. M^{me} Abit, une vieille connaissance, a été reçue également en qualité de duègne noble.

Six débutants se sont produits : M^{me} Larmet, premier rôle de comédie, qui, à première audition, nous semble une bonne acquisition. M^{me} Larmet a l'organe sympathique, une excellente tenue, une diction très pure et joue avec intelligence et distinction.

M^{lle} Montbazou, première ingénuité, a l'âge, la voix et le physique de l'emploi, — c'est déjà beaucoup, — un jeu et un débit assez sûrs et de l'aplomb, peut-être trop d'aplomb pour une ingénuité.

Pour les autres nous aurons besoin de les revoir, et surtout de les retrouver dans leur rôle, attendu qu'une première impression ne leur a guère été favorable. M. Fleury, premier rôle marqué, père noble, n'a brillé ni par la distinction, ni par la correction du jeu. Il a bredouillé autant que possible le personnage du marquis de Rouillé. Le premier amoureux, M. Delorme, sans avoir beaucoup de peine à remplacer M. Chevalier, gesticule beaucoup, mais ses gestes et son débit sont faux. Il convient de l'attendre ailleurs. De même, réservons notre jugement sur M^{me} Richer, duègne comique, qui paraît ne posséder qu'une rondeur et un entrain sans naturel. Enfin M. Derbert, comique grime, trop grime et pas assez comique, semble peu destiné à exciter le rire franc et joyeux des comiques de bon aloi.

Souhaitons que l'avenir modifie notre appréciation sur ces derniers artistes.

Lundi 6 mai, au Grand-Théâtre, représentation de Charlotte Corday, avec M^{lle} Duverger accompagnée d'une troupe — d'élite naturellement, — disent les prospectus de M^{lle} Duverger. Pourvu qu'elle ne soit point d'élite comme celle de M^{lle} Agar !

M^{lle} Duverger a fait quelque bruit, il y a une quinzaine d'années en jouant la Dame aux Camélias avec beaucoup de diamants ; — de l'orfèvrerie de Marguerite Gauthier à Charlotte Corday, il y a de la distance peut-être le talent de M^{lle} Duverger l'a-t-il comblée ?

G. LAURENT.

EN VENTE

A l'imprimerie ALRICY, cours Lafayette, 5

GUIDE-INDICATEUR LABAUME

ÉDITION 1878

PRIX : RELIÉ, 12 FR. — BROCHÉ, 10 FR.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable

A. ALRICY.

Lyon.—Imp. LABAUME c. Lafayette, 5, A. ALRICY succ

